



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Chambord, le 29 août 2016

### **NOUVELLES ALLIANCES, NOUVELLES POLITIQUES DE MECENAT CHAMBORD – FONDS DE DOTATION TRANSATLANTIQUE – FONDATION DU PATRIMOINE**

**Si le mécénat est un mode d'intervention établi depuis plusieurs années en France, les approches de différents secteurs peuvent être croisées pour proposer des solutions innovantes en soutien à un objectif commun. Le rapprochement du domaine national de Chambord, du Fonds de Dotation Transatlantique et de la Fondation du patrimoine nous offre un bel exemple d'initiative mise en place à cet effet.**

En 2012, la Banque Transatlantique crée le Fonds de Dotation Transatlantique, qui a pour vocation de soutenir et développer des activités d'intérêt général. La signature, le 8 avril 2015, d'une convention entre le domaine national de Chambord, le Fonds de Dotation Transatlantique et Transatlantique Gestion marque la création du fonds dédié dénommé « Fonds Chambord ». Celui-ci a pour mission de soutenir les actions d'intérêt général et à but non lucratif menées par le domaine national de Chambord dans les domaines de la protection du patrimoine historique architectural et monumental, culturel et éducatif et de la préservation de la biodiversité unique du domaine. Le fonds de dotation de la Banque Transatlantique permet ainsi à Chambord de se doter d'un outil de collecte solide et pérenne. Ce dernier est issu d'une volonté commune : celle du Fonds de Dotation Transatlantique, dont le but est d'accompagner et de soutenir le rayonnement de l'un des fleurons du patrimoine français, et celle de Chambord, qui cherche à mobiliser la générosité du public autour de ses grands projets d'aménagement et de restauration du domaine.

**Le domaine national de Chambord et la Fondation du patrimoine** ont signé le 18 décembre 2015 une convention quinquennale, afin de permettre aux mécènes de participer à la renaissance de la vigne de François I<sup>er</sup> tout en bénéficiant de la déduction fiscale (au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune, de l'impôt sur le revenu, et de l'impôt sur les sociétés). Cette convention a été complétée par le lancement d'une souscription populaire faisant **appel à la générosité publique** en juin 2016, suite aux inondations qui ont touché Chambord.

Ces relations croisées, qui impliquent autour du même projet une institution publique nationale, une banque de clientèle privée et une fondation créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, se veulent innovantes dans le développement d'une politique de mécénat.

---

#### **Contacts presse :**

Fonds de Dotation Transatlantique

01.56.88.77.09 - [fondsdedotation@fddtransatlantique.org](mailto:fondsdedotation@fddtransatlantique.org)

Fondation du patrimoine, Directrice presse : Laurence Lévy - 01 53 67 76 05 - [laurence.levy@fondation-patrimoine.org](mailto:laurence.levy@fondation-patrimoine.org)

Domaine national de Chambord, Direction de la communication et de la marque  
02.54.50.50.49 – [communication@chambord.org](mailto:communication@chambord.org)